



PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Appel à ADHESIONS 2020/2021

A remettre à la rentrée



Créés en 1916 pour venir concrètement en aide aux orphelins de la Grande Guerre, les Pupilles de l'Enseignement Public sont reconnus d'utilité publique en 1919. L'association est porteuse de valeurs fondamentales :

- L'autonomie : les PEP sont attachées à maintenir sur leur lieu de vie des enfants à besoins particuliers.
- La laïcité : les PEP s'enracinent au cœur d'un mouvement républicain et laïc.
- La solidarité : les PEP portent haut les valeurs d'égalité, de justice sociale et de respect

L'association rejette toute forme de ségrégation à l'égard des jeunes et adultes victimes de pauvreté, d'exclusion sociale et de handicap.

En Savoie, les Pupilles de l'Enseignement Public :

- ▶ C'est plus de 34 000 € reversés à 700 élèves sous forme de bourses pour le Restaurant Scolaire, les Classes de Découverte, les Voyages Scolaires, les Séjours d'intégration et sous forme de Secours d'Urgence.
- ▶ C'est un SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile), gratuit pour les familles, qui permet aux élèves temporairement empêchés d'aller à l'École de poursuivre leur scolarité.
- ▶ C'est un SAAAS sis à Voglans qui accueille plus de 30 enfants non et mal voyants.

La cotisation s'élève à 2,50 €

Les parents d'élèves et les amis de l'école peuvent aussi être Membres de cette œuvre à caractère social, éducatif et coopératif. Pour cela, il leur est demandé de verser une cotisation de 18 € par année scolaire. Il est également possible de verser un don.

Cotisations et dons donnent droit à 66% de déduction d'impôt.

Exemple : pour 30 € la dépense réelle ne sera que de 10,20€ .

Au nom de l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public et de tous les enfants qui sont ou seront aidés, nous vous remercions pour votre soutien.

**Pour les Enseignants.
Le Chef d'établissement**

✍

Coupon à retourner au collège de Bissy

Association Départementale des PEP 73 COTISATIONS 2020-2021

Je soussigné(e) : Mme / M.

parent(s) de l'élève : NOM — Prénom

déclare verser aux projets de l'Association Département des PEP la somme de €

par : espèces chèque à l'ordre de : ADPEP73

correspondant à :

Participation	Cotisation(s) d'élèves à 2,50€	Cotisation(s) d'adultes à 18 €	Don libre
Montant ⇒	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Le
Signature**